



**Le Télégramme**

Jeudi 19 janvier 2006

## **Brest. Les ondes des antennes de téléphonie mesurées**

Les ondes radioélectriques émises notamment par les antennes de téléphonie mobile sont mesurées à deux endroits de la métropole de Brest, et consultables en temps réel par tous, sur un site internet, a communiqué hier Brest Métropole Océane (BMO). L'opération, qui a nécessité un budget de 39.000 €, s'inscrit dans une « démarche scientifique générale » visant à lever les inquiétudes sur les éventuels effets des antennes de téléphonie mobile sur la santé des riverains. Les premières mesures révèlent un faible niveau des champs électromagnétiques émis par la téléphonie

mobile, les mesures allant de 1 à 2 V/m (Volt par mètre) pour une norme légale de 41 à 58 V/m, selon la bande de fréquence GSM. Les mesures sont réalisées à partir de deux bornes mises au point par Antenessa, une entreprise basée au Technopôle Brest Iroise qui a développé un « système novateur » pour « répondre aux problématiques de campagnes de mesures épidémiologiques préconisées par l'OMS et déjà adoptées par la France, l'Angleterre et l'Allemagne ».

*Les données sont consultables sur le site [www.mairie-brest.fr](http://www.mairie-brest.fr).*